

**MAKHEIA GROUP**

Société Anonyme

125, rue de Saussure  
75017 PARIS

---

**Rapport des Commissaires aux Comptes  
sur la réduction du capital en application  
de l'article L. 225-209**

Assemblée Générale Mixte du 27 juin 2018  
*6<sup>ème</sup> résolution*

A.N.G.  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie régionale de Paris

8, rue de l'Isly  
75008 Paris

Constantin Associés  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie régionale de Versailles

6, place de la Pyramide  
92908 Paris-La Défense Cedex

**MAKHEIA GROUP**

Société Anonyme  
125, rue de Saussure  
75017 PARIS

**Rapport des Commissaires aux Comptes  
sur la réduction du capital en application de l'article L. 225-209**

Assemblée Générale Mixte du 27 juin 2018  
*6<sup>ème</sup> résolution*

A l'assemblée générale de la société Makheia Group,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 24 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% de son capital, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Paris et Paris-La Défense, le 12 juin 2018

Les Commissaires aux comptes

A.N.G.



Christophe NOS

Constantin Associés



Dominique LAURENT